

Philippe Maxence,

Plutôt que de développer l'élan catholique, c'est un titre qui m'a été imposé par les organisateurs, c'est d'ailleurs un excellent titre de journal si on devait en fonder un bientôt. Cet élan catholique, vous en êtes le témoin ce soir, nous le voyons. Je donnerai tout à l'heure quelques chiffres mais les chiffres peuvent être interprétés de mille façons. Ce que je voulais dire a déjà été longuement précisé par plusieurs interventions qui ont eu lieu avant moi. Si vous le permettez, je vais aussi apporter mon petit témoignage à un double titre, d'abord en tant que rédacteur en chef de l'Homme Nouveau. Il ne s'agit pas pour moi, j'espère que vous le croirez, de faire de la publicité pour mon journal, mais de témoigner de ce que j'observe depuis cet endroit un peu exceptionnel, à titre de poste d'observations. Et puis, je voudrais également intervenir en tant que catholique du diocèse de Versailles.

Pourquoi est-ce que je parle de l'Homme Nouveau ?

Tout simplement parce que c'est un journal fondé en 1946, avec comme ligne directrice la fidélité enracinée à Rome, et quel que soit le Pape, ce journal a voulu suivre les enseignements du Pape et il les a suivis jusqu'à aujourd'hui, et je compte bien qu'il continue sur cette ligne. Ce qui veut dire que lorsqu'il y a eu le Concile, le Concile a été accepté sans aucune difficulté, ce qui veut dire que lorsque la réforme liturgique de 1969 a été mise en application, cette réforme a été acceptée par ce journal, a même été défendue au risque de se couper d'une grande partie de ses lecteurs. Nous avons perdu à cette époque énormément de lecteurs. Celui qui le dirigeait à ce moment, Marcel Clément, s'est séparé d'une grande personnalité catholique qu'il connaissait bien, Mgr Marcel Lefèbvre, parce qu'il avait fait une analyse autre.

Ce que j'ai observé à partir de la publication du Motu Proprio de 2007, c'est que des gens, je parle aussi bien de mes collaborateurs que de nos lecteurs, qui sont aussi bien des laïcs que des prêtres, tous, du moins la grande majorité, ont reçu très filialement sans aucun état d'âme ce Motu Proprio, soit pour essayer d'en vivre eux-mêmes, certains ont découvert à cette occasion que cette messe n'avait jamais été interdite, qu'ils pouvaient assister à cette messe. D'autres en ont découvert la grande richesse et font partie de ces nouveaux catholiques qu'on a vu arriver dans les paroisses où se célèbre la forme extraordinaire, ou, pour certains d'entre eux, ont fait partie de ces paroissiens qui ont demandé à leur curé de pouvoir bénéficier de la forme extraordinaire.

Pourquoi ?

Tout simplement, parce qu'il me semble que le geste du Pape a redonné à cette messe son titre de bien commun de l'Eglise. Depuis 2007, la forme extraordinaire, ce qui s'appelle dorénavant la forme extraordinaire, n'est plus l'enjeu d'une chapelle, l'enjeu d'une partie des catholiques contre les autres, mais doit redevenir le bien commun de tous les catholiques, qu'ils soient laïcs ou prêtres. J'ai pu observé aussi, nous avons publié quelques entretiens, quelques interviews de prêtres qui avaient été formés dans la forme ordinaire, donc de prêtres diocésains, voire de prêtres membres de communautés charismatiques qui, tout à fait spontanément, ont fait le choix et la démarche de mettre en application le Motu Proprio, parce qu'ils avaient confiance dans les paroles du Pape et qu'ils sentaient que, au-delà du retour à une forme liturgique, il y avait la réappropriation du sens de la liturgie, qu'il fallait réapprendre ce qu'était réellement une liturgie.

C'est ainsi que nous avons publié quelques témoignages. Je pense notamment à un curé d'un lieu de pèlerinage, dont le nom m'échappe pour l'instant, qui, prêtre de l'Emmanuel, a pris spontanément la forme extraordinaire et l'a mise en application. Ce qui me permet aussi, personne ne l'a évoqué jusqu'ici mais je tiens à le faire, de réagir vivement quand j'entends un évêque (mais je sais que c'est un avis partagé par d'autres) accuser ceux qui demandent cette forme extraordinaire d'avoir des arrière pensées politiques. Je voudrais qu'on arrête une fois pour toutes avec ce type d'accusations, disant que les tenants de la forme extraordinaire sont des affidés de l'extrême droite, qu'ils regrettent le régime du Maréchal Pétain, que ce sont des tenants de l'Algérie Française, etc. Personnellement, je n'ai pas vécu pendant la révolution nationale entre 1940 et 1944. Je n'ai pas milité pour l'Algérie Française, etc. etc. Par moments, on nous reproche de désirer une liturgie qui remonterait au Moyen Age, et à un autre moment, on nous reproche d'être des tenants d'une politique tout à fait moderne, qui s'est mise en place à partir de 1940 en France, et qui, somme toute au niveau de l'histoire, est tout à fait contemporaine.

De la même façon, quand je suis allé aux Etats-Unis, il y a un peu plus d'un an maintenant, quand j'ai assisté à la messe sous la forme extraordinaire à Portland, sur la Côte Est, je pense que la majorité des personnes présentes ignoraient totalement qui était le Maréchal Pétain, et ne savaient pas plus qui était Charles Maurras. Donc, une fois pour toutes, qu'on arrête avec ce type d'accusations. Je dirais même plus : même si cela était vrai, même si cela était vrai, si tous les demandeurs de la forme extraordinaire étaient des gens d'extrême droite, eh ! bien, eux aussi ont droit de recevoir le Christ à travers les sacrements.

Un autre point qui est évoqué, c'est que cette messe est destinée à la bourgeoisie. Là aussi, pourquoi ne pas évangéliser la bourgeoisie ? Je pense qu'il y a un grand travail à faire. Mais je sais que nos amis de la Ste Croix de Riaumont qui s'occupent des enfants qui souffrent et qui ont été abandonnés le plus souvent, n'ont pas à faire à des enfants bourgeois et qu'ils les éduquent chaque jour en faisant appel à cette forme extraordinaire qui rend, et qui est apte, et qui est capable d'être reçue par ces enfants qui sont des enfants blessés. Donc, cela répond en partie à cette accusation de bourgeoisie.

D'autre part, je pense que nous sommes un certain nombre ici à n'être pas tombés dans cette forme extraordinaire quand nous étions petits, nous ne sommes pas les Obélix de la forme extraordinaire. Personnellement, je vais être obligé de parler de moi un tout petit peu, j'ai grandi dans une cité ouvrière, j'ai connu des prêtres qu'on a qualifiés de prêtres-ouvriers, j'ai grandi avec la forme ordinaire et quand j'ai découvert par hasard ou plus exactement par le biais du scoutisme, la tradition liturgique, bien que j'aie grandi dans des immeubles, dans un monde plutôt marxiste, et entouré de fils d'ouvriers, ce que j'ai ressenti là, c'est un don, le don d'une richesse qui m'avait été fait, et cette richesse je tiens à la garder, non parce que je veux en faire un porte-drapeaux, mais parce qu'il me semble qu'elle peut me nourrir malgré mes origines sociales, puisqu'il est question de cela, et je tiens à ce que mes enfants qui bénéficient d'un autre cadre de vie, eux, puissent aussi en bénéficier.

Je vais bientôt terminer par rebondir sur ce qu'a dit Christophe Geffroy (il me l'a piqué et je lui en veux terriblement), pour dire une chose. J'ai découvert avec ce Motu Proprio que le Pape Benoît XVI, que j'avais pourtant lu attentivement, connaît très bien la doctrine sociale de l'Eglise et qu'il a mis effectivement en application au sein de l'Eglise ce fameux principe de subsidiarité. Alors je vous en prie par pitié, nos évêques, je le dis sincèrement, ce n'est pas pour faire passer

un message, mais nos évêques, j'en ai rencontré quelques uns, ont une charge pastorale très lourde, sont confrontés à des situations très diverses selon les secteurs paroissiaux de leur diocèse, doivent s'occuper de prêtres qui ont eux-mêmes des difficultés ou non, mais qui ont des parcours, qui ont tout un passé. Je crois que le Pape nous invite à ne pas déranger nos évêques, même si effectivement ce sont eux qui sont les garants de l'unité de la liturgie dans leur diocèse. Mais avec ce Motu Proprio, nous avons le principe de subsidiarité à mettre en application. Alors nous, catholiques, le principe de subsidiarité, nous sommes croyants mais nous ne sommes absolument pas pratiquants.

Donc, je le répète, parce qu'il me semble que c'est important, et sans arrière-pensée, il faut d'abord aller chercher notre curé pour lui demander de mettre en application ce Motu Proprio, évidemment pas pour une ou deux personnes, mais pour un groupe (qu'il soit stable ou pas stable, je sais que la compréhension de ce terme est sujet à controverse, mais peu importe), et si ce curé, pour une raison ou pour une autre, et là aussi cela me semble légitime, peut, par son histoire ou par sa psychologie ou pour d'autres raisons que nous ignorons, n'avoir pas envie de célébrer cette forme extraordinaire, il est alors de son devoir, et on peut le lui rappeler, qu'il doit en faire appel à l'évêque qui à son tour, pour mille raisons que nous pouvons ignorer, mais vous le savez aussi bien que moi, peut aussi ne pas avoir la capacité, ou la possibilité, de mettre en application ce Motu Proprio. Il est alors de son devoir d'en référer à l'échelon supérieur qui est, au nom du Pape, la Commission Ecclesia Dei. Je crois que nous devons mettre vraiment en application ce Motu Proprio en respectant d'abord son mode de procéder. C'est un geste d'épée, c'est un pari sur l'avenir, mais c'est aussi un mode de procéder.

Je termine en temps que simple diocésain. Je remercie évidemment Mgr Aumônier d'avoir offert un nouveau lieu de culte dans le diocèse de Versailles, et plus exactement dans sa bonne ville de Versailles, en l'attribuant à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Il reste que j'habite à 30 km de Versailles, que 30 km tous les dimanches, je ne suis pas le seul, il y en a qui en font beaucoup plus et je les admire, mais que nous avons effectivement envie de revenir vivre dans nos paroisses auprès de nos prêtres, auprès de nos pasteurs. Je me confesse au prêtre de ma paroisse, mon épouse est engagée dans la vie paroissiale. Pourtant, quand nous lui avons fait la demande de pouvoir vivre selon la forme extraordinaire, nous l'avons reçu à la maison, il s'est engagé à le faire. Je lui ai dit de prendre son temps parce que cela exigeait un apprentissage, je crois que nous ne l'avons pas bousculé. Nous nous sommes mis à sa disposition à plusieurs pour qu'il puisse célébrer de manière privée et que nous puissions servir cette messe. Mais aujourd'hui, force est de constater, un an après cette demande qui avait pourtant été positivement reçue, que malheureusement nous n'avons plus de réponse. Le dernier courrier que je lui ai envoyé est resté sans réponse et, pour une brebis, ne pas voir son pasteur, c'est toujours quelque chose de douloureux et de difficile, et de difficilement explicable à des enfants. Evidemment, nous sommes obligés de cacher un certain nombre de choses à nos enfants de ce point de vue-là, mais il y a un moment, quand ils sont dans l'adolescence, où leurs questions deviennent très pertinentes, très embarrassantes, mais ce sont souvent de très justes questions. Et à ce sujet, j'aimerais aussi que nos prêtres, puisque le pouvoir leur a été redonné, apprennent à s'appuyer sur les équipes liturgiques, mais à quelque peu s'en libérer pour voir qu'il y a d'autres forces vives dans les paroisses.